

Attendre le pire pour réagir : La politique de l'autruche de l'Administration Pénitentiaire.

Le 24 juin 2026

Aujourd'hui, en début d'après-midi, le pire a été évité de justesse au sein de notre établissement.
Alors qu'il était en service au Quartier d'Isolement / Disciplinaire, notre collègue a procédé à l'ouverture de la cellule d'un détenu au profil particulièrement lourd.
Incarcéré pour des faits de terrorisme et présentant (comme trop souvent) de graves troubles psychiatriques.

Sous couvert d'un mécontentement médical injustifié, se plaignant de douleurs aux poumons et exigeant une prescription refusée, ce détenu au profil ultra-dangereux s'en est lâchement pris à notre collègue. À l'ouverture de la porte, il l'a violemment saisi par son gilet pare-lames pour le traîner de force dans la cellule. S'en suit une altercation particulièrement longue durant laquelle, **armé d'un stylo, l'agresseur a porté plusieurs coups au niveau de la carotide et du crâne de notre collègue.**

Par miracle, ce dernier n'est pas grièvement blessé, mais il porte les stigmates physiques de cette lâche agression, notamment au niveau du cou, sans oublier le traumatisme psychologique.
L'agresseur a été maîtrisé et immédiatement placé en prévention au quartier disciplinaire.

Pour notre organisation syndicale, le constat est une nouvelle fois dramatique, faut-il qu'un agent meure en service pour que l'Administration réagisse enfin ?

L'UFAP UNSa Justice prend acte avec satisfaction de la prise en charge très rapide de l'individu par les services de gendarmerie pour sa mise en garde à vue.

L'UFAP UNSa Justice ne cesse de tirer la sonnette d'alarme face à des profils qui n'ont rien à faire dans nos structures classiques. Pourquoi ce type de détenu, cumulant radicalisation terroriste et instabilité psychiatrique, reste-t-il aussi longtemps au sein d'une même structure ?

Alors oui, l'administration a bien concédé quelques ajustements de façade au QID, mais nous sommes bien loin des moyens structurels et matériels nécessaire pour sécuriser correctement le bâtiment face à une telle dangerosité !

C'est typiquement pour ce genre d'individu que L'UFAP UNSa Justice milite pour la création d'Etablissement Spécialisé et Adapté (ESA), plus que jamais nécessaire.

Le bureau local UFAP UNSa Justice apporte tout son soutien et souhaite un prompt rétablissement à notre collègue lâchement agressé.

L'UFAP UNSa Justice exige son transfert immédiat, avec exécution de la sanction disciplinaire maximale dans son futur établissement d'accueil.

Les personnels pénitentiaires ne sont ni des psychiatres, ni des cibles mouvantes !

Pour l'UFAP UNSa Justice

Coralie MARY